



DÉCLARATION D'ÉLECTIONS SANS CONCURRENT ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CONSEILS SCOLAIRES DE 2022

Les électeurs municipaux de la Corporation de la municipalité de La Nation sont avisés par la présente :

Je déclare par la présente que les candidats certifiés dont les noms apparaissent ci-dessous ont été élus sans concurrent au poste qui figure après leur nom, conformément à l'article 37 de l'article 37 de la Loi de 1996 sur les élections municipales;

Name	Office
Alain Mainville	Conseiller, quartier 2
Danik Forgues	Conseiller, quartier 3
Marjorie Drolet	Conseillère, quartier 6
Martial Levac	Conseiller scolaire Conseil scolaire district catholique de l'Est ontarien

Daté à Casselman, ce 22e jour d'août 2022

DocuSigned by:

Josée Brizard

28EE5200AE9641A...

Josée Brizard,
Greffière-Directrice générale